



École Française Internationale

BP 9982 – Djeddah 21423 - Arabie Saoudite

Tel : (966) 12 511 2200

Mel : direction.djeddah@mlfmonde.org

La séance est ouverte à 17h

Liste des personnes présentes en annexe

1- Affaires administratives :

a- Le précédent PV :

Le proviseur demande s'il y a des modifications à apporter au précédent PV du 19 février 2025. Le PV est adopté à l'unanimité.

b- Les prévisions d'effectifs et de structure :

Le Proviseur soumet aux présents le tableau prévisionnel des effectifs suivi de commentaires et d'explications :

Il évoque l'impact de la conjoncture économique locale (contrats, mobilité professionnelle et le statut actuel de l'établissement).

Les arrivées sont de moins en moins nombreuses. On passerait de 938 élèves à 901 élèves prévus à la rentrée 2025.

Malgré cette baisse d'effectif, le calibrage est le même : l'effectif demeure léger dans les classes. Nous aurons uniquement une seule classe de moins en CP. Cependant, un groupe ne peut pas être à moins de 8 élèves dans une classe.

Précision par le DAF : Une classe en moins se chiffre à environ 200,000 SAR de charges en moins alors que 37 élèves de moins représentent en moyenne 2 000 000 SAR de recettes en moins.

c- Mouvement du personnel et ressources humaines

Départs consentis et d'autres pour des raisons personnelles ou mobilité du conjoint.

En primaire : deux professeurs des écoles : Mme Halabi et Mme Chamoun.

Le remplacement : choix de candidats en cours.

En secondaire :

En EPS : M. Sagna (pour le moment pas de candidat répondant aux critères exigés)

En infirmerie : Mme Khater.

En anglais : Mme Daher et Mme Keen.

Mme Keen remplacée par Mme Laubion Sandrine, actuellement en poste au Lycée Mermoz à Abidjan.

En mathématiques et NSI : M. Abi Aad (Maths et NSI) et M. Khlili (Maths) :

Remplaçant : M. Bellatrach (Maths) de Rabat.

Pour les NSI, Mme Mourad assurera le remplacement en 1^{ère}

2- Affaires pédagogiques :

A- Voyages à caractère pédagogique et culturel en 2025-2026 :

Rappel par le proviseur de la différence entre les sorties scolaires (sans nuitée) et les voyages scolaires (avec nuitées).

a- Classe transplantée en France pour les CM2 : projet piloté par M. Vergé : du 4 au 11 avril 2026 en vol direct. Ce programme de l'an dernier est reconduit.

b- Voyage en terminale à Berlin en décembre : orchestré par M. Buricand.

c- Voyage en première OU en troisième à Madrid-Tolède-L'Escorial, organisé par M. El Masri avec ses collègues d'espagnol.

d- Voyage d'orientation en seconde à Strasbourg, reconduit, organisé par Mme Scherrer.

Souhait des parents : un voyage pour les élèves de troisième.

Les voyages ont été approuvés par les représentants sans réserve.

B- Projets liés au réseau MLF / AFLEC

- a- Participation au MUN : elle fut une belle réussite : nos élèves participants ont emporté la moitié des trophées décernées.
Proposition de Mme Scherrer de passer à un autre MUN, s'ouvrir sur une autre zone afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves d'y participer. Aller plutôt vers des établissements non privés, financièrement abordables pour les familles.
- b- Les petits cinéastes du Golfe : satisfaction unanime constatée. À reconduire.
- c- Le défi numérique qui a eu lieu cette année à l'EFID et sera reconduit.
- d- Le concours de l'AFLEC pour MS remporté par les élèves de Mme Adala : thèmes variés de créativité : production d'une pièce artistique. Les équipes reconduiront notre participation.

C- Retour sur l'expérimentation de la semestrialisation en 3^e et 2nde

Note de synthèse présentée :

- Bilan d'une année d'expérimentation de semestrialisation
- Discussion entre les représentants, suivie d'un vote.
- Adoption à l'unanimité pour fixer définitivement la semestrialisation en 3^{ème} et en 2nde.
- Propositions : étendre l'expérimentation sur tout le cycle 4 : 4^{ème} et 5^{ème} et la fin du cycle 3 en 6^{ème}. M. le proviseur préfère en débattre au préalable au conseil pédagogique. Le sujet sera présenté en Conseil d'établissement à la suite.

D- Point sur le protocole « Lutte contre le harcèlement »

M. le proviseur : Protocole « Phare » disponible à faire parvenir à toute la communauté scolaire.

3- Questions matérielles :

Le DAF M. MONIER :

a- Point sur les travaux au sein de l'établissement

Travaux accomplis : exercice 24-25 : couverture de l'aire des jeux en Maternelle et la cabine de sécurité blindée à moitié, coût 21200 SAR avec un total de 54100 SAR

Plus de 200000 SAR mais en section de fonctionnement : réparations suite aux intempéries avec une prise en charge totale par l'assurance

La connexion Internet : coût 20000 SAR par mois, avec plusieurs sources exploitées pour améliorer le service : connexion micro-wave GO, 5g boxes STC et Zain.

Suite à de lourdes opérations de reconfiguration du réseau, des améliorations sensibles ont été constatées depuis septembre 24 jusqu'à une dégradation récente sur laquelle les services travaillent sans relâche, avec l'appui d'une société experte (AVTIS) et du service informatique de la DRAFIN (3 missions de sa directrice. Tous les moyens humains, matériels et financiers sont mobilisés sur la résolution de cette situation. Une veille active est assurée sur ces sujets au niveau de la direction et avec le soutien précieux de M Sergeant.

Un prestataire en France assure la maintenance à distance. L'entreprise française a donné satisfaction. Grâce à l'aide de la DRAFIN une entreprise ayant des correspondants à Djeddah et à même donc d'intervenir sur site a été contactée. Un contrat a été signé avec ce prestataire pour prendre le relai de la société AVTIS.

C'est à terme tous les éléments du réseau de l'EFID qui vont devoir être remplacés, étant arrivés en fin de vie et service. L'investissement global correspondant, avoisinant le million de SAR, est en cours d'étude avec le service informatique de la DRAFIN et le conseil de gestion.

4- Questions financières

a- Présentation budgétaire : sur la base de documents portés à la connaissance des représentants, commentés et expliqués par M. MONIER

Budget 25/26 équilibré : pas de déficit, très légèrement excédentaire.

Sur la base de 902 élèves. La santé financière de l'établissement demeure solide grâce aux saines gestions antérieures.

b- Information sur les évolutions prévues dans le règlement financier 25-26

- Application de la TVA obligatoire sur les voyages, à taux 15%
- Rappel de la responsabilité demeurant sur les familles en cas de facturation à un entreprise prenant en charge les frais de scolarité
- En cas de rentrée ou de départ en cours d'année c'est désormais la règle du tout trimestre commencé est dû qui sera appliqué

5- Questions diverses :

A- Questions du collège des parents :

1- Interrogations sur les heures d'enseignement en arabe et en LVE :

Clarification faite par M le proviseur et le coordonnateur d'arabe M. El Masri :

Horaire : 4 heures d'enseignement d'arabe en 6^{ème}

3 heures en 5^{ème} et 3 heures en 4^{ème}

En plus de ce tronc commun, il y a des heures d'enseignement pratique et créatif sous forme de projet.

Modalités : (des petits groupes de chaque classe pratiquent la langue à l'oral en expression théâtrale, en WEB-Radio ou à l'écrit en calligraphie de manière créative).

ALM / ALE ?

L'ALE devient LVC et L'ALM (LV1 / LV2) devient LVA / LVB en fonction du niveau atteint et visé, évalué par les enseignants.

Le choix de la langue A, B ou C est à faire en fin de 6^{ème} sans pouvoir changer de parcours par la suite, conformément à la réglementation.

Donc, pas d'inquiétude. Pas de baisse effective du nombre d'heures en arabe, mais une meilleure répartition dans l'intérêt des élèves et pas de mixage de « ALE, ALM » non plus, mais une structure cohérente et qualitative, conforme aux textes officiels et suivant les compétences requises par le CECRL jusqu'au baccalauréat.

2- **Maintien des apprentissages en fin d'année scolaire :**

L'enseignement est bien évidemment maintenu en fin d'année scolaire dans tous les niveaux mis à part les classes à épreuves officielles. Les parents sont incités à lutter contre l'absentéisme (relâchement des élèves en fin d'année, prétextes et occasions diverses). L'enseignement continue avec d'autres méthodes adaptées à cette période de l'année.

3- **Rattrapage des cours manqués :**

Les enseignants retenus par des missions pédagogiques (corrections des épreuves officielles ou d'autres) font le nécessaire sans manquement. Un dispositif est déjà

prévu dans notre système français et de rigueur dans notre établissement. En cas d'absence, l'enseignant prévoit à cet effet un plan de rattrapage des cours manqués.

- 4- **Cours en ligne pendant la période des examens officiels** : Le déroulement de la séance à distance pour chaque discipline revient à l'appréciation pédagogique de chaque enseignant.
- 5- Le nombre de classes en CM2 : la présentation des effectifs faites en 1b mentionne mais les prévisions restent tributaires de la stabilité des effectifs.
- 6- Classe de CE1 bilingue : en anglais
Un courrier a été adressé par le proviseur aux parents : 14 retours sur 3 classes
Réunion aura lieu le 24 juin pour présentation et explication du projet.
Le projet à mener en Ce1 C avec M. Ory, professeur des écoles.
- 7- La collecte des photos de classe : solution convenable et judicieuse à proposer pour le paiement.

B- Questions du collège des personnels :

- 1- Le retour de l'auto-évaluation de notre établissement ?
- 2- Elaboration du projet d'établissement : l'organisation pour sa rédaction ?
Collecte des ressources pour nous permettre de travailler le projet : les données sont disponibles en consultation publique.
Il est préférable de commencer en septembre, une période propice sans épreuves ni voyages scolaires avec toutes les personnes volontaires impliquées.
Quatre axes à travailler : un appel sera lancé pour constituer des commissions spécifiques suivies de mise en commun.
- 3- Quelles sont les avancées concernant le statut de l'école ?
Mme l'attachée culturelle et M. le proviseur répondent : plusieurs réunions avec les autorités concernées. Cependant, aucune donnée tangible n'y est issue. Il n'y a aucune information concluante par les Autorités en charge de cette affaire.
- 4- Souhait d'un calendrier scolaire des événements de l'année en concertation avec le primaire.
Ça pourrait se faire sans problème en partage avec le primaire.
- 5- La connexion internet pose problème et le matériel souvent défectueux en classe.
Réponse faite par le DAF à la section 3a.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20h10

Secrétaire de séance M. El Masri

